Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 7-8

Artikel: Emile Munz a des idées en or : dix années d'invention... pour pas un rond!
Autor: Gygax, Georges / Munz, Emile
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829992

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Emile Munz a des idées en or

Dix années d'invention... pour pas un rond !

En hiver la fourrure, en été les inventions... Cela mérite explication et, croyez-moi, c'est intéressant. Emile Munz a depuis un lustre l'âge de la retraite. Mais son esprit inventif ne connaît pas le repos des douces flâneries au bord du Léman qui miroite sous ses fenêtres, à Vevey, au bout d'une grande terrasse où pousse, notamment, «un arbre de 3 étages». C'est là qu'il vit, dans un appartement-atelier; c'est là qu'il travaille et crée. Et c'est aussi là que naissent des inventions souvent géniales, récompensées par une brassée de diplômes et médailles, mais dont les industriels suisses ne veulent pas. Peur d'investir, dédain pour des bénéfices trop peu juteux? Mystère. C'est pour essayer d'y voir un peu plus clair que nous avons rendu visite à cet inventeur de 70 ans, au cerveau en ébullition permanente...

Sur la terrasse de M. Munz, un arbre «de trois étages».

Le refus de l'inaction

«Je suis un Thurgovien né à Vevey en 1913, dans une famille très modeste. Mon père était ouvrier-cigarrier. Je me rappelle l'avoir vu rapporter son salaire hebdomadaire à la maison: 29 francs! J'avais 12 ans. Nous étions 4 enfants. C'est dire que nous vivions chichement. Je n'ai fait que l'école primaire, puis un apprentissage de fourreur, après quoi je suis resté chez mes patrons. En été c'était le chômage... L'inaction me pesait. Je ne fus pas long à prendre la décision de me mettre à mon compte. J'ai ouvert un magasin; je l'ai gardé jusqu'à 66 ans. Pas de gros investissements: une machine à coudre suffisait pour mon travail d'artisan-fourreur. Les années ont passé, et c'est en 1973, il y a 10 ans, que je me suis mis à faire des inventions. Il faut dire que quand j'étais gamin, je fabriquais mes jouets moi-même...»

Désormais Emile Munz invente. Il sait retenir l'idée qui jaillit, lui donner une forme concrète, la peaufiner. Les brevets se succèdent. On le voit plusieurs fois au Concours Lépine, à Paris, et à d'autres rassemblements d'inventeurs en Belgique, en Italie.

«Oui, ma famille était pauvre. Mon premier vélo j'ai pu me l'offrir à 22 ans. Je l'ai payé 16 francs. Plus tard, j'ai créé un train électrique. Le circuit possédait un jeu de croisements, d'aiguillages. Gagnait celui qui réussissait à faire dérailler le train du copain. Ce jouet m'amuse toujours; je le présenterai peut-être l'an prochain au Concours Lépine...»

D'accord, mais il y a tout le reste, et ce n'est pas mince.

Avez-vous, par exemple, connu un chat qui sonne pour entrer au logis? Non? Eh bien, M. Munz a réalisé ce petit miracle. «Le chat avait appris à mettre sa patte contre la porte et savait tirer celle-ci. Ça sonnait! L'invention est vite devenue une passion pour moi. Mais, au début, je ne songeais pas aux brevets. Un jour j'ai inventé un appareil pour ma femme, gravement malade. Cela m'a obligé à un investissement que je n'ai pas regretté. L'appareil a été accepté par l'Office fédéral des œuvres sociales à Berne. Il a été breveté et j'en ai fabriqué mille. Mais je n'en ai pas vendu. Un industriel de Zurich se déclara d'accord de l'exploiter, mais à condition que j'abandonne l'exclusivité. On m'a fait venir à Zurich, on m'a fait signer un papier. J'ai dû apporter des modifications à l'appareil... et finalement, la maison en question a créé un appareil similaire qu'elle s'est mise à vendre. Il s'agit d'un détecteur de draps souillés. L'humidité déclenche une sonnette. C'est très utile pour les malades, les petits enfants, et cela peut être adapté à toute sorte de besoins, à la cave, au jardin, comme détecteur d'inondation».

Par beau temps seulement

Courageux, Emile Munz qui ne se laisse pas démoraliser par les échecs financiers et les coups tordus. Il continue, s'acharne, crée... L'idée qu'il réalise est parfois amusante. Que diriez-vous d'un réveil qui ne sonne que quand le temps est beau? En d'autres termes si le dimanche matin, la pluie tombe, le réveil reste muet et son propriétaire bénéficie d'un long sommeil réparateur.

«Je dépose des brevets depuis 8 ans. J'en ai 18 en tout. C'est cher, aussi ai-je renoncé à certains. Pourtant j'invente des choses bon marché. Je suis prudent. Et je continue mon travail d'artisan-fourreur. En été j'invente. Il y en a qui vont aux champignons, à la chasse, à la pêche. Moi, je vais... aux inventions! Tous mes loisirs y passent.»

Parmi les inventions signées Emile Munz il faut citer un système de vestiaire qui rend le vol ou l'échange de vêtements impossible. Même souci de sécurité que celui qui a présidé à la mise au point d'une poignée de porte alarme-antivol, et d'une valise à poignée bloquée. Surtout, n'oublions pas une prise électrique toute sécurité. Vous y plantez les lames d'une paire de ciseaux et rien ne se passe. Notre inventeur a également mis au point une clé fort ingénieuse qui donne l'assurance que la porte a bien été fermée, et un appareil à ourler les jupes à distance... Autre sujet d'étonnement: l'aspirateur qui s'arrête quand on sonne...

A la base de ces créations, il y a une idée toute simple qui suscite une réflexion: comment se fait-il qu'on n'y ait jamais pensé? Exemple: un sac de dame sensationnel: quand sa propriétaire change de sac elle prend d'un coup tout ce qu'il contient et l'installe d'un geste et en une seconde dans l'autre réticule. Et l'on sait que les sacs de nos compagnes recèlent de ces trésors...

La vie pose des questions

— Mais comment inventez-vous, où allez-vous chercher toutes ces idées?

— Chez moi, c'est une disposition d'esprit. La vie pose des questions et j'essaie de répondre. Qui ne s'est jamais torturé l'esprit en se demandant s'il a bien fermé la porte de sa maison?

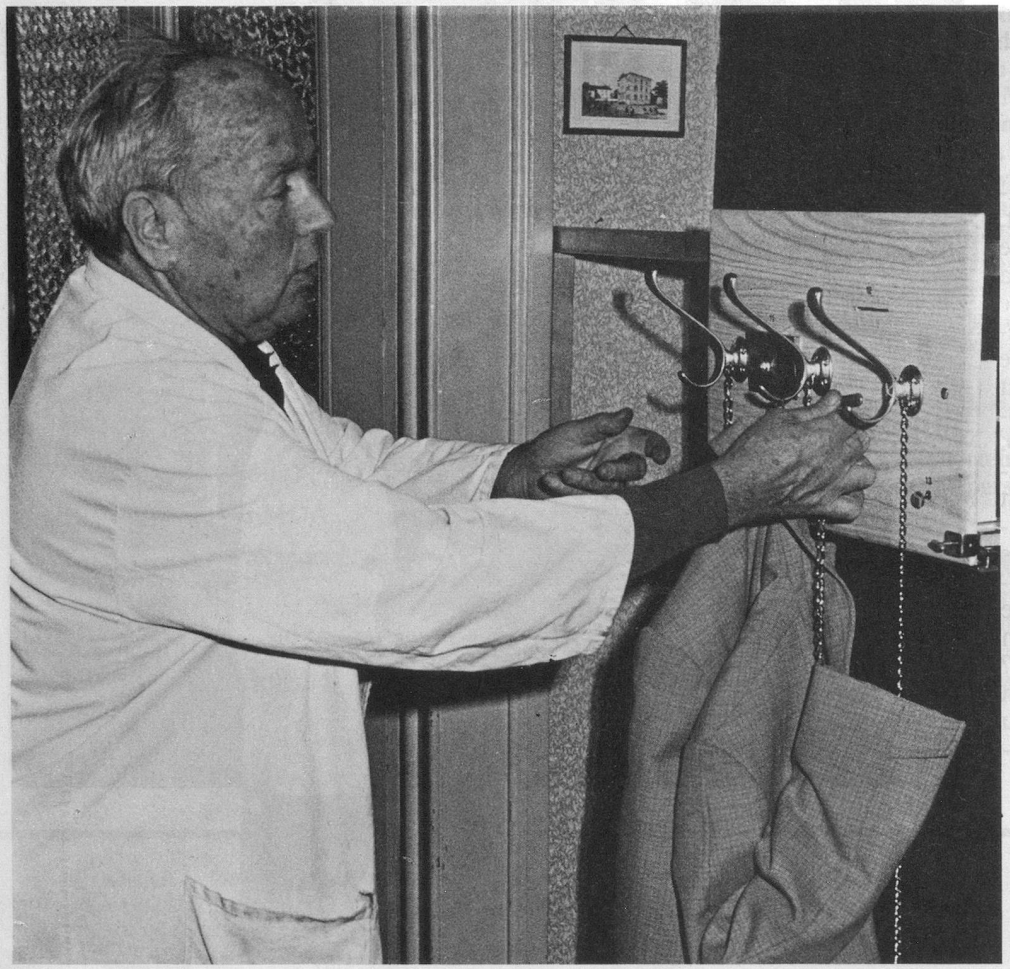

Le vestiaire antivol. Une chaînette dans la manche, l'extrémité s'engageant dans un verrou...

J'ai répondu en créant cette clé pense-bête. Autre frousse très répandue: celle de se faire piquer le contenu de sa valise. Ma valise possède un trou de serrure qui fait office de clé. Elle possède aussi une case de sécurité destinée à recevoir les papiers précieux, le carnet de chèques, les billets de train ou d'avion, par exemple. Je m'amuse toujours des quiproquos que je provoque forcément dans les magasins quand je vais acheter une clé sans serrure ou des casques de motocycliste sans attacher la moindre importance à leur grandeur. Je vous le dis: c'est une douce folie, et aux yeux des autres, du public, l'artisan-inventeur est toujours un peu «zin-zin». Tenez, voici un cintre doté d'une serrure antivol. C'est ma dernière invention, ma préférée pour le moment. Un cintre ou une patère, une chaînette, une petite serrure; c'est tout! Tout cela s'achète très bon marché, pour quelques sous. Ma devise: simplicité = utilité. Un rasoir électrique qui s'arrête quand on sonne à la porte, c'est simple, non?»
Dix-huit inventions brevetées qui ont valu à leur auteur 4 médailles d'or, une coupe du préfet de police de Paris et plusieurs diplômes d'honneur français, italiens, belges...

Oui, Emile Munz mérite d'être pris au sérieux. En France, radio et télé l'ont présenté aux auditeurs-spectateurs. Philippe Bouvard l'a invité à participer à quelques-unes de ses émissions, et il sera bientôt accueilli par Jacques Martin dans «Incroyable mais vrai». En avril de cette année, on l'a vu dans «Agora», émission de la TV romande, arrivant, énorme, et se déshabillant, enlevant successivement 7 vestons enfilés les uns sur les autres... Emile Munz voulait démontrer par là qu'il avait réussi à perdre 31 kilos en 7 mois. Mais là l'invention n'intervient guère: M. Munz s'était infligé un régime draconien. Ça, c'est de la volonté! D'autant plus impressionnante que cette sagesse, ce refus des bons petits plats ne l'a nullement empêché de poursuivre son œuvre de créateur d'objets qui n'ont l'air de rien, mais qui font «tilt!» quand on s'y intéresse.
Ce qui est triste, c'est que M. Munz n'a jamais gagné un sou en Suisse avec ses inventions. Alors, et c'est bien naturel, il a l'intention de s'adresser aux Japonais. On ne saurait lui en vouloir.

Georges Gygax
Photos Yves Debraine

«Je n'ai jamais touché un sou. Je vais essayer avec les Japonais...»

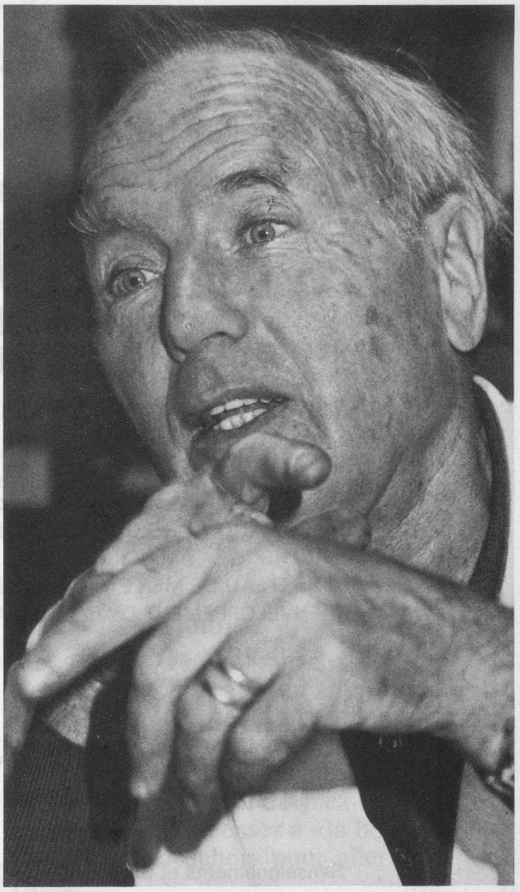

En hiver la fourrure, les inventions en été.